



RÈGLEMENT NUMÉRO 469-2023 SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE NICOLET
RAPPORT D'ÉVALUATION DE RENDEMENT
INSATISFAISANT – 469-2023.X

IDENTIFICATION DU CONTRAT ET DU FOURNISSEUR													
Numéro du contrat		Titre du contrat											
Mode de passation <input type="checkbox"/> Appel d'offres sur invitation <input type="checkbox"/> Appel d'offres public		Date d'octroi du contrat	Gestionnaire du contrat										
Nom du fournisseur													
Nom du représentant au cours du contrat		Prénom du représentant au cours du contrat	Fonction du représentant au cours du contrat										
Adresse		Ville	Code postal Numéro de téléphone										
IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION													
Nom		Prénom	Fonction										
SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION													
<p>Conformément à la <i>Loi sur les cités et villes</i> (RLRQ, c. C-19) ainsi qu'au <i>Règlement numéro 469-2023 sur la gestion contractuelle de la Ville de Nicolet</i>, votre rendement fait l'objet d'une évaluation en regard du contrat ci-dessus mentionné. Or, la Ville de Nicolet a l'intention de déposer à votre égard un rapport de rendement insatisfaisant pour les motifs suivants :</p> <p><i>(Veuillez cocher la ou les cases appropriées et indiquer les justifications à l'endroit indiqué)</i></p> <table><tbody><tr><td><input type="checkbox"/> Respect des obligations du contrat</td><td><input type="checkbox"/> Qualité des services rendus ou conformité du bien</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> Respect des conditions de livraison</td><td><input type="checkbox"/> Respect des obligations financières</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> Respect des délais de livraison ou des échéanciers</td><td><input type="checkbox"/> Respect des normes de protection et sécurité</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> Qualité des échanges et de la collaboration</td><td><input type="checkbox"/> Autres, veuillez préciser :</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> Qualité des ressources</td><td></td></tr></tbody></table> <p>ou</p> <p><input type="checkbox"/> Le fournisseur a rempli toutes ses obligations découlant du contrat ci-dessus mentionné.</p>				<input type="checkbox"/> Respect des obligations du contrat	<input type="checkbox"/> Qualité des services rendus ou conformité du bien	<input type="checkbox"/> Respect des conditions de livraison	<input type="checkbox"/> Respect des obligations financières	<input type="checkbox"/> Respect des délais de livraison ou des échéanciers	<input type="checkbox"/> Respect des normes de protection et sécurité	<input type="checkbox"/> Qualité des échanges et de la collaboration	<input type="checkbox"/> Autres, veuillez préciser :	<input type="checkbox"/> Qualité des ressources	
<input type="checkbox"/> Respect des obligations du contrat	<input type="checkbox"/> Qualité des services rendus ou conformité du bien												
<input type="checkbox"/> Respect des conditions de livraison	<input type="checkbox"/> Respect des obligations financières												
<input type="checkbox"/> Respect des délais de livraison ou des échéanciers	<input type="checkbox"/> Respect des normes de protection et sécurité												
<input type="checkbox"/> Qualité des échanges et de la collaboration	<input type="checkbox"/> Autres, veuillez préciser :												
<input type="checkbox"/> Qualité des ressources													
Justifications													
Signature de l'évaluateur		Date											

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- J'autorise l'évaluation de rendement du fournisseur
 Je n'autorise pas l'évaluation de rendement du fournisseur ou de l'entrepreneur

Commentaires

Signature

Date

INSTRUCTION AU FOURNISSEUR

Conformément aux dispositions précitées, vous disposez d'un délai de 30 jours pour transmettre, par écrit, vos commentaires (joindre une annexe si nécessaire) à l'égard des motifs justifiant un rapport de rendement insatisfaisant à l'adresse suivante :

Ville de Nicolet
Direction de l'approvisionnement
180, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1S6

À défaut de respecter ce délai, le rendement de votre entreprise sera considéré par la Ville comme insatisfaisant. Suivant la réception de vos commentaires, la Ville de Nicolet dispose d'un délai de 30 jours pour rendre une décision à l'égard de ce rapport.

COMMENTAIRE DU FOURNISSEUR

Veuillez indiquer vos commentaires en regard de l'évaluation. Vous pouvez joindre tout document jugé pertinent.

DÉCLARATION DU SIGNATAIRE

- Je reconnais avoir pris connaissance de l'évaluation faite au sujet de l'entreprise dont je suis le représentant dûment autorisé.

Nom du signataire

Prénom du signataire

Fonction du signataire

Signature

Date